



**Inscriptions Scolaires et Péri-scolaires et Extrascolaires
Année scolaire : 2021-2022**

Merci de ne pas imprimer les dossiers en RECTO/VERSO.

Les dossiers d'inscription devront être rendus complets.

FOURNIR LES PHOTOCOPIES ET PRESENTER LES ORIGINAUX

des documents demandés (un dossier par enfant).

Le dossier est à déposer en **mains-propres** au Guichet Unique,
UNIQUEMENT sur rendez-vous :

le lundi entre 14 h et 16 h et le mercredi entre 9 h et 12 h,
merci d'appeler au 01-39-83-33-06 afin de prendre RDV

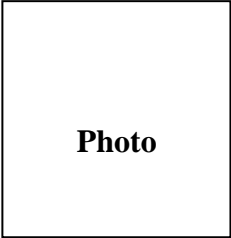
Tout dossier incomplet sera refusé.

Inscriptions scolaires à partir :

du lundi 1^{er} mars et jusqu'au vendredi 14 mai 2021 inclus :

Une inscription est nécessaire pour scolariser :

- les enfants nés en 2018
- les enfants déjà scolarisés et qui fréquenteront le Cours Préparatoire en septembre 2021
- les nouveaux arrivants sur la Commune



Inscriptions Scolaires et Péricolaires

Année scolaire 2021-2022

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

N° :

Date de dépôt : Réceptionné par :

Date de saisie : Enregistré par :

Observation :

.....
.....
.....

VALIDATION DE L'AFFECTION PAR MONSIEUR LE MAIRE ADJOINT

L'enfant sera affecté à l'école :

Date : Le Maire-Adjoint chargé des Affaires Scolaires et Petite Enfance,

Philippe HERCYK,

Merci de compléter ce dossier avec beaucoup d'attention. Si par la suite il y a des modifications, le mettre à jour auprès du Guichet Unique par courriel (guichet.unique@mairie-groslay.fr) en joignant un justificatif.

A REMPLIR TRES LISIBLEMENT

INFORMATIONS SUR L'ENFANT

Garçon Fille

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance : Date : Lieu :

Etablissement et classe fréquentée en 2020-2021 : Classe :

Guichet Unique

11 rue Albert Molinier – 95410 GROSLAY

Tel. : 01 39 83 33 06 – E-mail : guichet.unique@mairie-groslay.fr

**Indiquer les coordonnées des deux parents (remplir les 2 colonnes) ou du responsable légal
(remplir une seule colonne)**

INFORMATIONS SUR LES PARENTS	Père	Mère	Tuteur
Nom	M.	Mme
Prénom
Adresse (n° BAT./ voie, n° de porte, ...)
Téléphone domicile
Téléphone mobile
ATTENTION : Ecrire très lisiblement les adresses e-mails en DETACHANT CHAQUE CARACTERE.			
Adresse e-mail
Situation familiale	<input type="checkbox"/> Mariés <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Divorcés ¹ <input type="checkbox"/> Pacsés <input type="checkbox"/> Veuf (ve) <input type="checkbox"/> Séparés ¹ <input type="checkbox"/> Préciser si garde alternée ¹ En cas de séparation ou divorce : <i>(1) Joindre un justificatif précisant le mode de garde : copie de l'extrait de jugement ou attestation sur l'honneur commune et signatures des 2 parents.</i>		
Profession
Nom et Adresse de l'employeur
Téléphone employeur

Pièces à fournir IMPERATIVEMENT LE JOUR DU DEPOT DE DOSSIER AU GUICHET UNIQUE.

Les dossiers ne peuvent être envoyés par mail et tout dossier incomplet sera refusé.

	Le dossier d'inscription et la fiche sanitaire périscolaire dûment renseignés, datés et signés.
	1 justificatif de domicile de moins de trois mois : quittance de loyer non manuscrite , gaz, électricité, ou attestation notariée de propriété (pas de promesse de vente).
	Copie du livret de famille (parents et ensemble des enfants du foyer) ou acte de naissance.
	1 photo d'identité de l'enfant.
	Copie du carnet de vaccination ou certificat de contre-indication.
	Jugement de divorce ou requête de jugement pour les parents séparés notifiant les modalités de garde de l'enfant.
	Attestation de paiement de la CAF (montant de l'allocation avec le détail des enfants).
	Attestation d'assurance responsabilité civile
	Dernier avis d'imposition délivré par l'administration fiscale, pour les deux parents, si pas mariés. En cas de séparation joindre impérativement les deux avis, excepté si le père ou la mère a fait reconnaître sa situation auprès du centre des impôts comme parents isolés. <u>L'avis d'imposition est facultatif MAIS obligatoire pour le calcul du quotient familial.</u> <u>Si cet avis n'est pas fourni, la tarification la plus élevée sera appliquée pour le règlement de toutes les prestations.</u>

Nous soussignons,

Madame, Monsieur,

En qualité de Père Mère Tuteur

Certifions exacts les renseignements mentionnés dans ce dossier, ainsi que les documents et copies transmis au Guichet Unique et nous nous engageons à vous informer de tout changement de situation : familiale, état de santé de l'enfant, changement d'adresse...

Fait à Groslay, le Signature des Parents ou du Tuteur :

Père :

Mère :

Tuteur :



Fiche Sanitaire des Accueils de loisirs Année scolaire de Septembre 2021 à août 2022

L'ENFANT	
<input type="checkbox"/> Garçon <input type="checkbox"/> Fille <input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Élémentaire	
Nom(s)
Prénom(s)
Date et lieu de naissance	Date : Lieu :
Adresse
Assurance Scolaire et Extrascolaire	Nom : Numéro :

RESPONSABLES LEGAUX			
INFORMATIONS	Père	Mère	Autre responsable légal (Personne référente)
Nom(s)	M.	Mme
Prénom(s)
Adresse e-mail
Téléphone domicile
Téléphone mobile
Adresse (n° BAT./ voie, n° de porte, ...)

INFORMATIONS	Père	Mère	Autre responsable légal (Personne référente)
Situation familiale (1)	Rôle :
La garde de l'enfant est :	<input type="checkbox"/> Conjointe <input type="checkbox"/> Confiée au père (2)	<input type="checkbox"/> Conjointe <input type="checkbox"/> Confiée à la mère (2)	Lien avec l'enfant :

(1) Célibataire – Marié(e) – Veuf(ve) – Divorcé(e) - Séparé(e) - Concubin(e) - Pacsé(e)

En cas de séparation ou divorce :

(2) **Joindre un justificatif précisant le mode de garde : copie de l'extrait**

Personnes autorisées à récupérer l'enfant			
JOINDRE COPIE PIECE IDENTITE DES PERSONNES HABILITEES A RECUPERER L'ENFANT			
Nom(s)			
Prénom(s)			
Téléphone portable			
Lien de parenté avec l'enfant			
L'enfant est-il autorisé à rentrer seul ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		

(Toute personne récupérant l'enfant doit être OBLIGATOIREMENT munie d'une pièce d'identité)

Votre enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

- Angine Coqueluche Otite Rubéole Varicelle
 Asthme Oreillons Rougeole Scarlatine

Votre enfant a-t-il des réactions allergiques : alimentaires, médicamenteuses ou autres ?

- OUI NON

Si OUI préciser lesquelles et merci de nous fournir une ordonnance du médecin :

.....

Guichet Unique

11 rue Albert Molinier – 95410 GROSLAY

Tel. : 01 39 83 33 06 – E-mail : guichet.unique@mairie-groslay.fr

Votre enfant a-t-il un Projet d'Accueil Individualisé ou autre projet :

OUI NON

Préciser lequel : P.A.I. SANTE P.A.I. ALIMENTAIRE

Autre projet :

Si la réponse est affirmative, merci de nous fournir une copie afin de connaître le protocole à suivre en cas de crise.

.....
.....

Si votre enfant a eu des antécédents médicaux ou chirurgicaux, susceptibles d'avoir des répercussions sur le déroulement de l'accueil (maladie, accident, crises, convulsions, opération, rééducation, ...)

Préciser lesquels, les dates, et les précautions à prendre.

OUI NON

.....
.....

Autres recommandations utiles des parents (repas sans porc ou sans viande, sans poisson, autres).

.....
.....

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Je soussigné(e), responsable légal(e) de l'enfant, autorise :

la Direction de l'Accueil de Loisirs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence : traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale, ou anesthésie rendus nécessaires par l'état de l'enfant et décidés par un médecin,

la prise de vues de mon enfant pour les publications de la ville (journal, affiches, site internet de la ville...)

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Le Signature des Parents ou autre responsable légal :

PJ. : Vaccinations :

JOINDRE IMPERATIVEMENT LA PHOTOCOPIE DES PAGES DE VACCINATIONS OU A DEFAUT UN CERTIFICAT MEDICAL DE CONTRE-INDICATION DE VACCINATION.

Guichet Unique

11 rue Albert Molinier – 95410 GROSLAY

Tel. : 01 39 83 33 06 – E-mail : guichet.unique@mairie-groslay.fr